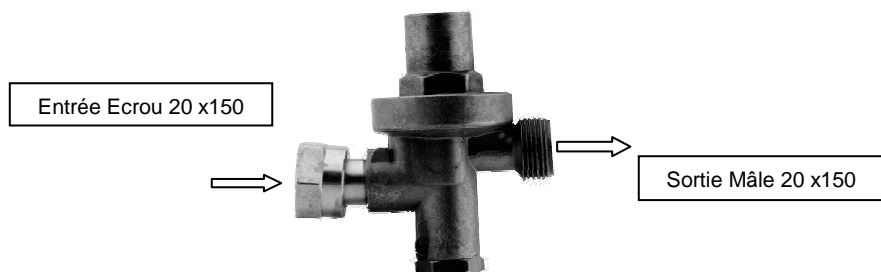


L.P.P
Limiteur de Pression Propane
Notice d'utilisation (à conserver par l'utilisateur)



	Débit	Pressions		RACCORDS		REFERENCES
		AMONT	AVAL	ENTREE	SORTIE	
LPP	8 kg/h	1.5 b	1.75 b	Ecou 20x150	Mâle 20x150	08390.01

Le L.P.P est un limiteur de pression, c'est-à-dire un détendeur normalement ouvert et à faible perte de charge. Le limiteur de pression sera raccordé directement en aval du détendeur primaire à l'aide de son écrou 20/150 (veuillez à la présence et au bon état du joint d'étanchéité). (Le montage à distance, comme par exemple par fixation sur un mur est INTERDIT)

Son rôle est de limiter à 1,75 bar la pression du propane entrant dans un local, en cas de défaillance du détendeur primaire, afin d'assurer de façon absolue le fonctionnement de la sécurité sur les détendeurs déclencheurs assurant la détente secondaire.

Son emploi est strictement limité à des installations réalisées à partir de citernes propane.

Aucun réglage n'est à prévoir, cet appareil étant réglé d'origine en usine.

RECOMMANDATIONS

Avant d'être mises en service, les canalisations doivent être très soigneusement soufflées pour éliminer toutes impuretés. Pendant cette opération les appareils sont démontés, afin d'éviter que des bavures n'endommagent les composants internes des appareils.

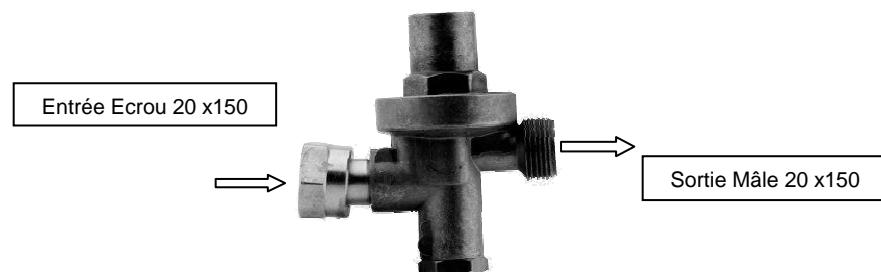
Soudure :

Les appareils doivent être impérativement séparés des raccords au moment de la brasure forte qui doit être agréée gaz. (Point de fusion >450°C). A l'aval de la deuxième détente, la brasure tendre est tolérée.

Garantie :

Les appareils sont garantis 5 ans à partir de la date de fabrication indiquée sur le corps de l'appareil. Toutefois, les dégradations causées par les tentatives de démontage, les coups, les coulées de décapant, de brasure, ou toute autre cause provenant d'une mauvaise installation ne sont pas prise en compte par la garantie.

L.P.P
Limiteur de Pression Propane
Notice d'utilisation (à conserver par l'utilisateur)



	Débit	Pressions		RACCORDS		REFERENCES
		AMONT	AVAL	ENTREE	SORTIE	
LPP	8 kg/h	1.5 b	1.75 b	Ecou 20x150	Mâle 20x150	08390.01

Le L.P.P est un limiteur de pression, c'est-à-dire un détendeur normalement ouvert et à faible perte de charge. Le limiteur de pression sera raccordé directement en aval du détendeur primaire à l'aide de son écrou 20/150 (veuillez à la présence et au bon état du joint d'étanchéité). (Le montage à distance, comme par exemple par fixation sur un mur est INTERDIT)

Son rôle est de limiter à 1,75 bar la pression du propane entrant dans un local, en cas de défaillance du détendeur primaire, afin d'assurer de façon absolue le fonctionnement de la sécurité sur les détendeurs déclencheurs assurant la détente secondaire.

Son emploi est strictement limité à des installations réalisées à partir de citernes propane.

Aucun réglage n'est à prévoir, cet appareil étant réglé d'origine en usine.

RECOMMANDATIONS

Avant d'être mises en service, les canalisations doivent être très soigneusement soufflées pour éliminer toutes impuretés. Pendant cette opération les appareils sont démontés, afin d'éviter que des bavures n'endommagent les composants internes des appareils.

Soudure :

Les appareils doivent être impérativement séparés des raccords au moment de la brasure forte qui doit être agréée gaz. (Point de fusion >450°C). A l'aval de la deuxième détente, la brasure tendre est tolérée.

Garantie :

Les appareils sont garantis 5 ans à partir de la date de fabrication indiquée sur le corps de l'appareil. Toutefois, les dégradations causées par les tentatives de démontage, les coups, les coulées de décapant, de brasure, ou toute autre cause provenant d'une mauvaise installation ne sont pas prise en compte par la garantie.